



EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY
CONSEIL MUNICIPAL DU 3 Avril 2023

N° 2023-025

FINANCES - Budget Principal – Compte de Gestion 2022
- Approbation et autorisation de signer

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 3 avril 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie annexe, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUIILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUIILLERIER, Marie-Françoise QUERE, Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Eric DODET, Carl LEQUERTIER, Daniel BOCQUET, Sylvie CLERC, Florence MARQUES DA SILVA, Joël GIRARD, Jean-Marc MASSE, Christiane BRESSION, Bruno GUITTARD, Dominique RENAULT, Valérie LABOUACHRA, Raymond DOUARE, Charline MARTINEAU

En exercice : 21
Présents : 17
Votants : 21

Excusés :

Pascal FOULON, Christine ADRIAN, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON

Pouvoirs :

Pascal FOULON à Frédéric CUIILLERIER
Sébastien GALERON..... à Joël GIRARD
Jean-Luc FOURNIER..... à Dominique RENAULT
Christine ADRIAN..... à Marie-Françoise QUERE

Secrétaire auxiliaire : Marceau LE DREF



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12 et L.2121-31 ;

Vu les délibérations n°2022-015 et 2022-016 relative au compte de gestion et au compte administratif 2021 ;

Vu le compte de gestion et le compte administratif 2022 du budget principal ;

Considérant qu'il convient d'étudier le compte de gestion 2022 avant d'examiner le compte administratif 2022 dans le cadre du budget principal ;

Considérant que les résultats, globaux et par section, du projet de compte administratif présenté par Monsieur le Maire pour l'exercice 2022 sont sincères et conformes à ceux figurant au compte de gestion établi par le Comptable public ; Que cette conformité s'étend au niveau de chaque chapitre aussi bien en recettes qu'en dépenses ;

M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal ;

D'APPROUVER le compte de gestion du Comptable public du budget principal pour l'exercice 2022, qui donne les résultats suivants :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2021	Part affectée à l'investissement exercice 2021	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture 2022
Investissement	- 479 272,81	/	90 661,34	-388 611,47
Fonctionnement	1 117 397,63	440 306,27	31 308,85	708 400,21
TOTAL	638 124,82	440 306,27	121 970,19	319 788,74

D'ARRÊTER les comptes de gestion du Comptable public pour l'exercice 2022 du budget principal ;

DE DONNER quitus à Madame La Comptable pour sa bonne gestion.

ADOPTÉ À L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme
A Saint-Ay, le **06 AVR. 2023**

Le Maire,

Frédéric CULLERIER

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le **06 AVR. 2023**
Et de l'affichage le **06 AVR. 2023**